

LA MORTALITÉ À MAYOTTE ENTRE 2013 ET 2015

Le nombre moyen annuel de décès à Mayotte entre 2013 et 2015 est de 565 selon l'Inserm CépiDc. Au 1er janvier 2014, l'Insee estime l'espérance de vie des femmes à Mayotte à 77,9 ans contre 85,4 ans en France métropolitaine, et celle des hommes à 74,7 ans contre 79,3 ans en France métropolitaine. Les femmes ont une espérance de vie plus longue à la naissance et à 60 ans.

Chiffres clés

	Mayotte			Métropole		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre moyen annuel de décès - période 2013-2015	316	249	565	281 225	279 038	560 262
Espérance de vie à la naissance en 2014	74,7 ans	77,9 ans	-	79,3 ans	85,4 ans	-
Espérance de vie à 60 ans en 2014	19,4 ans	21,4 ans	-	23,1 ans	27,7 ans	-

Une surmortalité régionale par rapport à la métropole

Taux brut et Indices Comparatifs de Mortalité (ICM) - période 2013-2015					
	Mayotte	Métropole		Mayotte	Métropole
Taux brut de mortalité (pour 100 000 hab.)	253,4	875,3	ICM Hommes	132,5	100
			ICM Femmes	174,6	100
			ICM Ensemble	151,5	100

Le taux brut de mortalité en métropole est plus important qu'à Mayotte en raison de la structure par âge de la population mahoraise qui est plus jeune. L'indice comparatif de mortalité permet d'annuler cet effet. La différence entre la mortalité réellement observée à Mayotte et la mortalité calculée en appliquant les taux de mortalité par âge de la métropole à la population mahoraise est de 52%. De la même manière, l'indice comparatif de mortalité est 33% plus élevé pour les hommes mahorais et 75% plus élevé pour les femmes mahoraises comparées aux métropolitaines.

Une surmortalité féminine par rapport à la métropole

Taux standardisés de mortalité - période 2013-2015						
	Mayotte			Métropole		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux standardisé (pour 100 000 hab.)	1 134,6	936,8***	1 036,0***	975,1	584,3	749,3
Taux standardisés de mortalité prématurée	288,1	196,1***	243,8***	247,4	117,5	180,9
Taux standardisés de mortalité prématurée évitable	21,1***	5,2***	13,2***	84,2	26,6	54,7

Significativité de la différence des taux standardisés (Mayotte vs France métropolitaine), ***p < 0,001 **p < 0,01 *p < 0,05

Un taux standardisé permet de comparer la situation entre 2 sexes, 2 territoires, voire 2 périodes, simultanément, en éliminant les effets liés aux différences de structures par âge. Ce taux fait apparaître une plus forte mortalité à Mayotte pour les femmes que pour les hommes par rapport à la métropole. Si la structure de la population à Mayotte était identique à celle de la France en 2006, il y aurait 1 135 décès masculins sur la période 2013-2015 contre 937 décès féminins pour 100 000 habitants. Environ 312 décès prématurés (survenus avant 65 ans) ont été enregistrés en moyenne chaque année, sur la période 2013-2015. Le taux standardisé des hommes mahorais (288 pour 100 000) est plus élevé que celui des femmes mahoraises (196) et équivalent à celui des hommes métropolitains (247 pour 100 000). Sur 311 décès prématurés annuels, 16 sont considérés comme "évitables" par une action sur les facteurs de risques individuels.

Mortalité infantile

En 2015, 71 enfants sont décédés avant d'atteindre leur 1er anniversaire à Mayotte, dont 41 à moins de 28 jours, selon les statistiques de l'état-civil de l'Insee. Le taux de mortalité infantile régional est ainsi estimé à 7,9 ‰, contre 3,5 ‰ en métropole.

	Mayotte	Métropole
Mortalité infantile	71	2 619
Mortalité néonatale	41	1 869
Taux de mortalité infantile	7,9 ‰	3,5 ‰
Taux mortalité néonatale	4,6 ‰	2,5 ‰

Causes de surmortalité

Grande cause initiale de décès (libellé CIM 10)	Mayotte			Métropole		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Maladies de l'appareil circulatoire	328,4*	289,1***	309,8***	229,1	144,5	179,6
Tumeurs	189,8***	130,4	158,4***	313,9	166,5	227,9
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	33,2***	28,8	31,5*	76,6	32,8	51,1
- Suicides	2,4	0	1,1	22,7	6,4	13,9
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	77,9*	76,8*	77,3***	31,1	22,2	26
- Diabète sucré	63,1*	52,5*	57,6**	19,2	11,8	14,9
Maladies de l'appareil respiratoire	57,6	54,9	55,9	70,5	36,5	49,2
- Asthme	1,6	13,9	8,1	1	1,2	1,1
Maladies de l'appareil digestif	30,5	3,7	16,9*	41,5	22,6	30,9
Symptômes, signes et états morbides mal définis	287,3***	261,3***	275,1***	84,4	56,3	69,4
Maladies du système nerveux et des organes des sens	34,5	20,6*	27,7*	48,1	43,3	45,8
Troubles mentaux et du comportement	17,1	6,7**	11,7**	33,2	25,9	29,6
- Abus d'alcool, y compris psychose alcoolique	1,5	0	0,7	6,4	1,3	3,8
Maladies infectieuses et parasitaires	25,9	42	34,5	17,8	11,4	14
Maladies de l'appareil génito-urinaire	24,7	3,5	14,1	16,4	9,2	11,7
Affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	5,3	4,4	4,9	2,5	2	2,3
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	5	4,4	4,7	2,5	2,2	2,3
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	1,4	4,1	2,7	5,6	5,1	5,3
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	12,9	0,6	6,6	3,2	2,3	2,7
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	3	4,1	3,5	1,6	1,5	1,6
Complications de grossesse, accouchement, suite de couches	-	1,5	0,8	-	0,1	0,1
Toutes causes confondues	1 134,6	936,8***	1 036,0***	975,1	584,3	749,3

Significativité de la différence des taux standardisés (Mayotte vs France métropolitaine), ***p < 0,001 **p < 0,01 *p < 0,05

La mortalité est, toutes causes confondues, plus importante à Mayotte qu'en métropole, avec une surmortalité particulière pour les maladies de l'appareil circulatoire (2 fois supérieure), les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (3 fois supérieure) et le diabète sucré (4 fois supérieure).

A contrario, une sous-mortalité peut être remarquée pour les causes externes de blessure et d'empoisonnement (2 fois inférieure), les maladies de l'appareil digestif (2 fois inférieure), les maladies du système nerveux et des organes des sens (2 fois inférieure) et les troubles mentaux et du comportement (3 fois inférieure).

De plus, les mahorais connaissent un taux de mortalité plus faible que leurs homologues métropolitain pour les tumeurs. A Mayotte, on observe une mortalité masculine supérieure pour les tumeurs, avec un taux standardisé de 190 décès pour 100 000 habitants chez les hommes, contre 130 décès pour 100 000 habitants chez les femmes.

Des décès majoritairement à domicile

A Mayotte, un décès sur deux a lieu à domicile, contre un sur quatre en France métropolitaine où la majorité des décès ont lieu en établissement de santé. La répartition des causes de décès de Mayotte est voisine de celle observée dans les années 70 en France métropolitaine où les décès étaient principalement constatés à domicile.

Les décès sur la voie publique sont quatre fois moins important à Mayotte.

	Mayotte	Métropole 2015	Métropole 1972
Domicile	54,6 %	26,1 %	55,2 %
Etablissement de santé	32,4 %	59,3 %	43,0 %
Voie ou lieu publique	2,7 %	13,3 %	1,8 %
Autre	5,5 %	1,3 %	0 %
Inconnu	4,8 %	0 %	0 %

> Définitions

- **Taux brut de mortalité** : rapport entre le nombre de décès dans la période et la population moyenne de la période.
- **Indice comparatif de mortalité** : pour une sous-population, rapport entre le nombre de décès observé et le nombre de décès « attendu ». Le nombre de décès « attendu » est déterminé en appliquant à l'effectif de chaque classe d'âge de la sous-population, les taux spécifiques de mortalité d'une population de référence (principe de mortalité-type ou standardisation indirecte).
- **Taux standardisé de mortalité** : somme des taux de mortalité par tranche d'âge de la sous-population pondérés par la structure d'âge de la population de référence (principe de population-type ou standardisation directe).
- **Mortalité prématurée évitable** : La mortalité prématurée évitable est l'ensemble des décès dus à certaines causes spécifiques (SIDA et maladies à VIH, comportements à risque et consommation d'alcool et de tabac) et survenant avant 65 ans.
- **Mortalité infantile** : nombre d'enfants décédés à moins d'un an.
- **Mortalité néonatale** : nombre d'enfants décédés entre la naissance et le 28ème jour de vie de l'enfant
- **Mortalité infantile** : rapport entre le nombre de décès à moins d'un an et le nombre de naissances vivantes
- **Mortalité néonatale** : rapport entre le nombre de décès à moins de 28 jours et le nombre de naissances vivantes